



FICHE D'INFORMATION INTERREG VI RHIN SUPÉRIEUR

Juillet 2021

Le service de coordination intercantonal auprès de la Regio Basiliensis (Interkantonale Koordinationsstelle bei der Regio Basiliensis ou IKRB) fournit, sur mandat des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, de Soleure et du Jura, des prestations au bénéfice de ces derniers en qualité de service détaché commun pour la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur. Il coordonne notamment Interreg et la Nouvelle Politique Régionale de la Confédération. Vous trouverez toutes les informations sur Interreg Rhin supérieur, la Nouvelle politique régionale (NPR) de la Confédération et la période de financement actuelle dans cette fiche d'information.

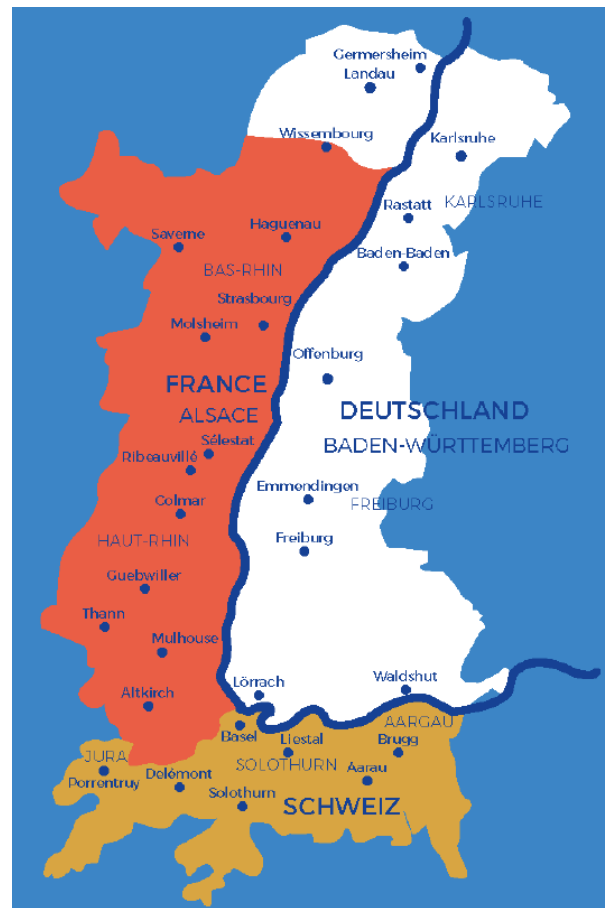
IKRB



Interkantonale Koordinationsstelle bei der Regio Basiliensis
Service de coordination intercantonal auprès de la Regio Basiliensis

QU'EST-CE QU'INTERREG?

Un programme de l'Union européenne pour la promotion de la coopération transfrontalière. Le financement de projets transrégionaux par le Fonds européen de développement régional (FEDER) vise à réduire les différences régionales, à renforcer la cohésion et à promouvoir un développement durable et équilibré du territoire et de l'économie. L'Alsace, la Suisse du Nord-Ouest, le pays de Bade et le Palatinat du Sud font partie du programme Interreg Rhin Supérieur. Les projets soutenus dans le cadre du programme couvrent des thématiques très variées et contribuent tous à la mise en œuvre d'une stratégie élaborée spécifiquement pour la région du Rhin Supérieur. Les partenaires et porteurs de projets sont également très différents : outre les administrations publiques, des acteurs issus des domaines de la recherche, de la formation et de l'innovation, de l'entrepreneuriat, des chambres et associations et de la société civile sont aussi impliqués. Les acteurs suisses ne bénéficient certes pas des subventions de l'UE, mais profitent des synergies et de la dynamique générées par les projets de coopération. De plus, un financement des partenaires suisses par les cantons et la Confédération est garanti dans le cadre de la [Nouvelle Politique Régionale \(NPR\)](#). L'UE a délégué la mise en œuvre de l'instrument de financement central au niveau régional. Pour le Rhin supérieur, la Région Grand Est à Strasbourg assume le rôle d'organe administratif au nom des autres partenaires du programme. Au cours des 30 dernières années, environ 800 projets ont vu le jour dans le cadre du programme, dont plus d'un quart en coopération avec la Suisse.



NOUVELLE PERIODE DE PROGRAMME INTERREG VI (2021-2027)

Actuellement, la stratégie de la sixième période de programmation, est en cours de finalisation. Elle met l'accent sur le mot d'ordre suivant : « Pour une région du Rhin supérieur plus verte, plus connectée, plus sociale, plus intelligente et plus proche des citoyens ».

La stratégie d'Interreg Rhin supérieur contient des déclarations concernant la mise en œuvre des priorités, l'orientation stratégique et les différents types de mesures, objectifs et utilisations des fonds. Interreg VI se concentre sur les cinq thématiques suivantes :

- **Priorité A** : Vers une région transfrontalière plus verte : favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la transition énergétique et écologique dans le Rhin supérieur
- **Priorité B** : Vers une région transfrontalière plus connectée : développer et améliorer la mobilité dans le Rhin supérieur
- **Priorité C** : Vers une région transfrontalière plus sociale : faire du Rhin supérieur une région intégrée en matière d'emploi, d'éducation, de formation et de santé
- **Priorité D** : Vers une région transfrontalière plus intelligente : faire du Rhin supérieur une Région intelligente en soutenant l'innovation et les entreprises dans le Rhin supérieur
- **Priorité E** : Une région transfrontalière plus proche des citoyens : développer la coopération entre les administrations et les citoyens, supprimer les obstacles et faciliter la vie quotidienne

CALENDRIER - LANCEMENT D'INTERREG VI AU DEUXIEME SEMESTRE 2021

En juin 2021, le comité de suivi du programme a adopté la version finale de la stratégie du programme. Avec la publication du règlement Interreg de la part de l'Union européenne, le programme peut maintenant être soumis à la Commission européenne pour approbation. Suit une phase de révision de plusieurs mois, qui s'accompagne d'un processus de retour d'information. Du côté du secrétariat du programme, la préparation de tous les matériaux et documents pour la candidature et la mise en œuvre du programme se poursuit. À la fin 2021, les premiers projets seront soumis à examen, puis ils seront mis en œuvre à partir de 2022.

INFORMATIONS

Les idées de projets peuvent déjà être soumises sans engagement. Vous trouverez des informations à ce sujet, ainsi que sur les développements actuels, sur la page web de la [Regio Basiliensis](#) ou du programme [Interreg Rhin Supérieur](#).

CONTACT

Vos interlocuteurs auprès de la Regio Basiliensis/IKRB, St. Jakobs-Strasse 25, 4010 Bâle, +41 (0)61 915 15 15 :



Andreas Doppler
Responsable Programmes de Coopération
andreas.doppler@regbas.ch



Louisa Hugenschmidt
Trainee/Assistante de projet
louisa.hugenschmidt@regbas.ch



Neue Regionalpolitik **npr**
Nouvelle politique régionale **npr**
Nuova politica regionale **npr**

IKRB

